

CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBELLET

PROCES VERBAL REUNION du 22 janvier 2024

Nombre de membres afférents au Conseil :	14	En exercice :	14
Présents :	13	Votants :	13
Date de la convocation :	15 janvier 2024		

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le vingt deux janvier à dix neuf heures, le Conseil Municipal de MONTBELLET, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Madame Marie-Thérèse DREVET, Maire.

Etaient présents :

Marie-Thérèse DREVET, Sébastien BORNUAT, Marie-Claire HUSSON, Bruno GALLI, Emmanuel AMBOISE, Maryse CHARVET, Olivier GUILLOT, Thierry GARNIER, Fabienne STEPHAN, Nicolas LAURENT, Isabelle SALLIN, Sylvie CARNEIRO DA SILVA, Jean-Louis GACHET

Absent excusé : Fabrice PONSOT

Secrétaire de séance : Sébastien BORNUAT

Rappel de l'ordre du jour :

- Débat d'orientation budgétaire
- Délibération – travaux église de St-Oyen
- Compte-rendu des réunions intervenues
- Questions diverses

1/ Procès verbal du 18 décembre 2023:

Approuvé à l'unanimité

2/ Débat d'orientation budgétaire 2024

Madame le Maire présente les grands projets 2024 qui seront soumis à l'assemblée :

Pose de panneaux solaires sur l'école maternelle
Isolation bâtiments communaux
Réfection de la toiture/clocher Chapelle des Arts
Voirie

3/ Délibération – travaux église de St-Oyen

Le clocher de la Chapelle des Arts à St-Oyen (toiture en lozes et pierres de façades désolidarisées) présente des signes de faiblesse menaçant la stabilité du bâtiment. Un contact sera pris avec l'architecte en charge du projet afin d'établir le planning des rénovations.

Un dossier de subvention sera également présenté auprès des organismes compétents

4/ Compte rendu des réunions intervenues

- Concertation ZAER :

La loi APER (Accélération de la Production des Energies Renouvelables) du 10 mars 2023 prévoit que les communes définissent sur délibération du conseil municipal, après concertation du public, des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER). Comme évoqué au cours de la dernière réunion, une concertation via les supports numériques sera lancée.

- Distribution des bacs roulants :

Fin 2023, l'ensemble des foyers de la commune ont été équipés de bacs roulants. La première collecte sélective a eu lieu début janvier et s'est déroulée sans incident notable. Les bacs doivent être déposés au point de collecte la veille en soirée. (un nouveau pictogramme vert sur fond blanc a été installé par les services techniques). Cependant, il n'est pas prévu l'installation de placette collective de compostage dans l'immédiat sur la commune.

5 / Questions diverses

Compost / CCMT : La communauté de communes Mâconnais-Tournugeois recherche des agriculteurs pour évacuer le compost des placettes collectives de compostage. Une information auprès des agriculteurs de la commune sera diffusée.

Tri pour les utilisateurs de la salle polyvalente :

Avec l'arrivée des récentes consignes de tri par la CCMT, une nouvelle organisation doit être précisée pour les utilisateurs de la Salle polyvalente :

- **Pour les particuliers :** un sac poubelle de couleur JAUNE (tri des déchets recyclables) et un sac de couleur GRISE (déchets ultimes) seront mis à disposition ; **l'évacuation de ces deux sacs restant à charge des utilisateurs. En cas de non-respect des règles de tri, le chèque de caution sera mis à l'encaissement.**
- **Pour les associations :** un chèque de caution de 50 euros sera demandé. Les sacs poubelle seront également mis à disposition. Cependant, l'enlèvement sera effectué par les services techniques. En cas de non-tri ou de tri non règlementaire, l'association devra faire le nécessaire et le chèque de caution sera remis à l'encaissement.
- **Divers :** La Société de Pêche de Montbellet (Bourbonne/Gravaise) va renouveler la manifestation de pêche à la truite en direction des enfants avec changement de lieu : la fête se déroulera à Mercey le 5 Mai prochain.

La séance est levée à 20h00

La prochaine réunion est fixée au lundi 4 mars 2024 à 19h00